



SYNDICAT MIXTE  
INTERCOMMUNAL  
DE GESTION DES DÉCHETS  
DU FAUCIGNY GENEVOIS  
PAYS BELLEGARDIEN  
PAYS DE GEX  
HAUT BUGEY

**LIVRE 1**

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2016



5, chemin du Tapey - ZI d'Arlod  
01200 Bellegarde sur Valserine  
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37  
[www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr)



# EDITORIAL



Bien chers lecteurs,

La fin du premier trimestre 2017 est là, rendez-vous incontournable pour le Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du FAucigny – GÈnevois, Pays de Gex, Pays Bellegardien, Haut-Bugey (SIDEFAGE) : nous vous présentons le bilan de notre activité en 2016.

Nous avons eu la tristesse cette année 2016 de voir Fernand Doucet nous quitter, premier président du Sidefage, à l'origine de notre entente intercommunale et interdépartementale. Sa vision de la gestion des déchets et son énergie avaient permis d'amorcer ce que notre syndicat est devenu aujourd'hui : une organisation performante et novatrice autour de trois types de valorisation, matière, organique et énergétique, mais également une équipe de collaborateurs, d'élus, d'adhérents et de partenaires, fondamentalement engagés dans la prévention et la sensibilisation à une bonne gestion quotidienne des déchets ménagers.

En parcourant cet ouvrage, vous noterez à quel point l'implication de la grande famille du Sidefage se traduit en résultats. Notre objectif de 100% des déchets valorisés sur notre territoire se poursuit, avec ambition, enthousiasme et professionnalisme. Nous allons de l'avant, dans la performance et la modernité.

Je vous souhaite une bonne lecture,

**François Python,**  
**Président du Sidefage**

## **SIDEFAGE**

5, chemin du Tapey - ZI d'arlod  
01200 Bellegarde sur Valserine  
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

**[www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr)**

CONCEPTION : COMenCOM  
RÉDACTION : Sidefage - COMenCOM  
CRÉATION : Kalistene - Céline Gomert  
IMPRESSION : Kalistene



# LIVRE 1

## DROIT À L'INFORMATION SUR L'ACTIVITÉ, LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DU TRAITEMENT DES DÉCHETS.

ARTICLES L5211.39 ET L2224.5 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

sommaire

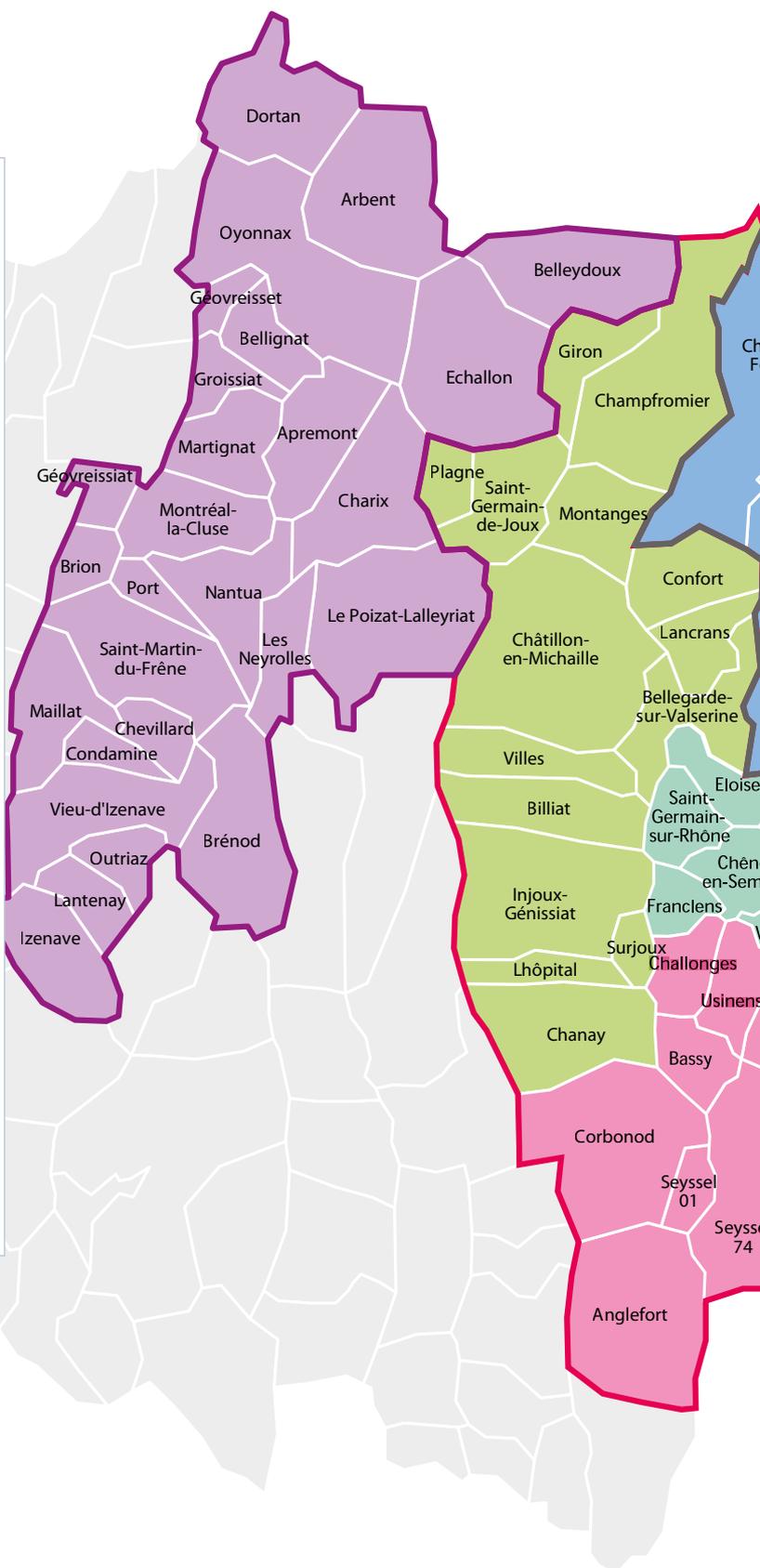
<b>PRÉSENTATION DU SIDEFAGE</b> .....	<b>4</b>
Territoire.....	4
Compétences.....	6
Organisation politique .....	8
Organisation fonctionnelle .....	10
Organisation budgétaire .....	12
<b>LA VALORISATION MULTIFILIÈRE</b> .....	<b>14</b>
Schéma global de la valorisation multifilière du Sidefage.....	16
<b>LA VALORISATION MATIÈRE PAR RECYCLAGE</b> .....	<b>18</b>
Maintenance des Points d'Apport Volontaire .....	18
Les filières de recyclage .....	18
<b>LA VALORISATION ORGANIQUE PAR COMPOSTAGE</b> .....	<b>20</b>
<b>LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE PAR INCINÉRATION</b> .....	<b>22</b>
Le transfert des déchets.....	22
La valorisation énergétique .....	24
<b>LA COMMUNICATION</b> .....	<b>26</b>
Les ambassadeurs sur le terrain.....	26
Les documents d'information.....	28
Le Centre d'Immersion Educatif et Ludique (C.I.E.L) .....	29
<b>À RETENIR ÉGALEMENT EN 2016</b> .....	<b>30</b>
La première édition du village du recyclage et de la valorisation.....	30
De nouveaux véhicules pour les ambassadeurs du Sidefage .....	30
Un semi remorque qui se distingue.....	30
Une plastisphère dans le C.I.E.L .....	31
Gros succès pour la gratiféria du 24/11/2016 .....	31
Les risques psycho-sociaux intégrés dans le fonctionnement.....	31

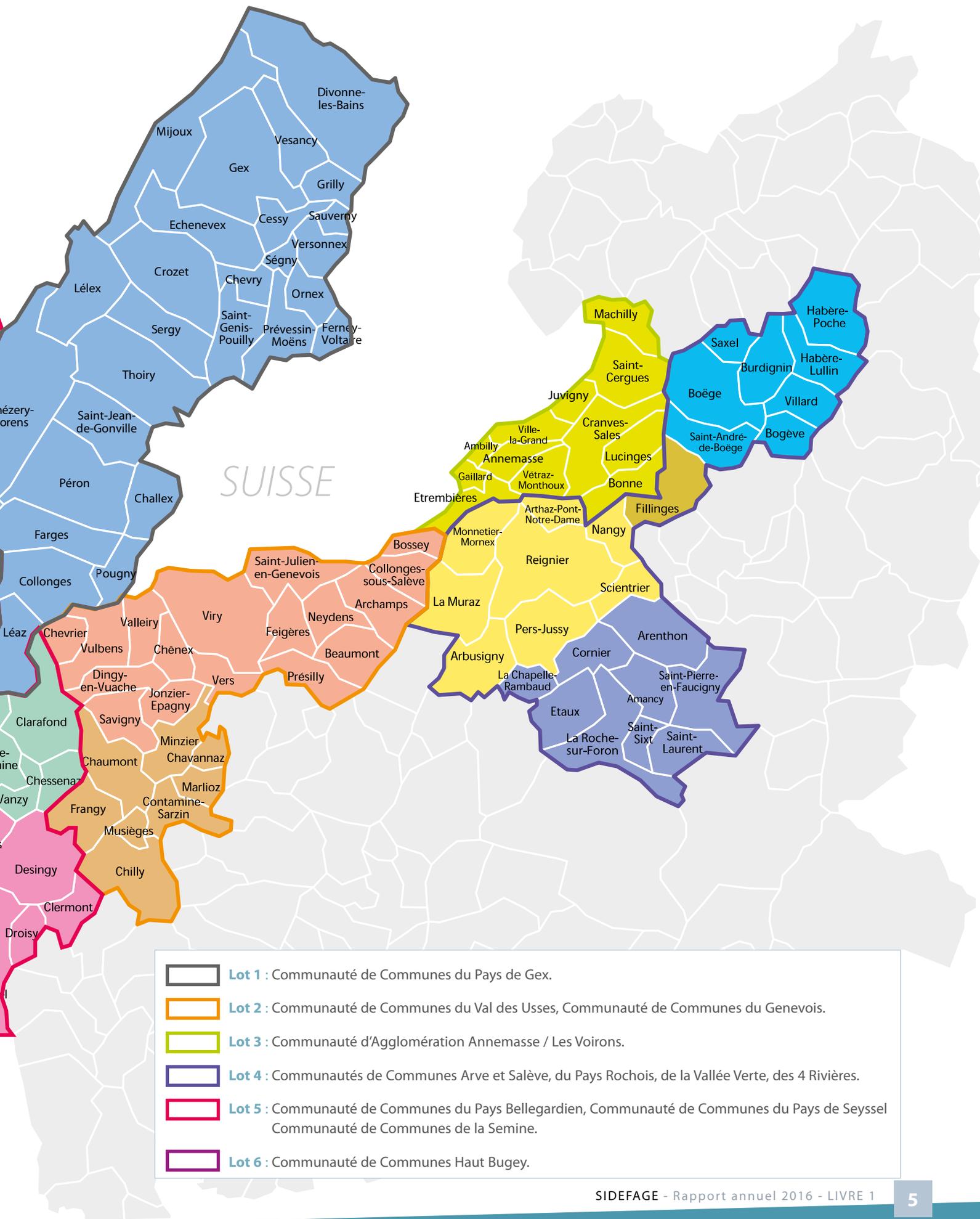
# LE SIDEFAGE : PRÉSENTATION

## TERRITOIRE

Le Syndicat mixte Intercommunal de gestion des Déchets du FAucygn y – GENEVOIS – Pays Bellegardien – Pays de Gex – Haut Bugey regroupe, en 2016, une Communauté d'Agglomération (CA), et 11 Communautés de Communes (CC) regroupant au total 149 communes de l'Ain et de la Haute-Savoie et plus de 380 000 habitants.

	CC Haut Bugey : 27 communes (hors Monts-Berthiard). Population DGF 2016 : 54 135 habitants
	CC du Pays Bellegardien : 15 communes. Population DGF 2016 : 22 210 habitants
	CC du Pays de Gex : 27 communes. Population DGF 2016 : 92 551 habitants
	CC de la Semine : 7 communes. Population DGF 2016 : 3 901 habitants
	CC du Pays de Seyssel : 10 communes. Population DGF 2016 : 9 063 habitants
	CC du Genevois : 17 communes. Population DGF 2016 : 42 438 habitants
	CC du Val des Usses : 8 communes. Population DGF 2016 : 6 852 habitants
	CA Annemasse Les Voirons : 12 communes. Population DGF 2016 : 89 860 habitants
	CC Arve et Salève : 8 communes. Population DGF 2016 : 19 573 habitants
	CC Pays Rochois : 9 communes. Population DGF 2016 : 27 402 habitants
	CC de la Vallée Verte : 8 communes. Population DGF 2016 : 8 988 habitants
	CC des 4 Rivières : 1 commune (Fillinges). Population DGF 2016 : 3 483 habitants
<b>TOTAL : 380 456 HABITANTS</b>	





## COMPÉTENCES

*Le Sidéfage est né par arrêté préfectoral du 20 novembre 1990 pour répondre à la problématique de traitement des déchets du territoire.*

Il fallait mutualiser les moyens et compétences pour valoriser les déchets collectés. Auparavant situé à Annemasse, le siège du Sidéfage a été transféré à Bellegarde sur Valserine en 1998, année de démarrage de l'usine de valorisation énergétique. Le dernier arrêté en date du 3 juin 2016 a modifié le périmètre et les statuts.

Le Sidéfage est un établissement public de coopération intercommunale. Il exerce la compétence de traitement des déchets par :

- > **Valorisation matière par recyclage** des papiers-journaux-magazines et emballages en carton, verre, plastique, acier et aluminium,
- > **Valorisation organique par compostage** des déchets verts,
- > **Valorisation énergétique par incinération** des ordures ménagères résiduelles,

Le **transfert** des déchets dans ces filières, après les déchèteries ou à partir des points verts et stations de transfert, est intégré à la compétence traitement exercée par le SIDEFAGE.

La **Communication** pour l'ensemble de la gestion des déchets ménagers fait également partie de la compétence du Sidéfage.



**Pour exercer au mieux son activité, le syndicat a choisi de diviser son territoire en 6 lots distincts :**

- > **Lot 1 :**  
Communauté de Communes du Pays de Gex.
- > **Lot 2 :**  
Communauté de Communes du Val des Ussets,  
Communauté de Communes du Genevois.
- > **Lot 3 :**  
Communauté d'Agglomération Annemasse / Les Voirons.
- > **Lot 4 :**  
Communautés de Communes Arve et Salève,  
du Pays Rochois, de la Vallée Verte, des 4 Rivières.
- > **Lot 5 :**  
Communauté de Communes du Pays Bellegardien,  
Communauté de Communes du Pays de Seyssel,  
Communauté de Communes de la Semine.
- > **Lot 6 :**  
Communauté de Communes Haut Bugey.



## **LA COLLECTE, COMPÉTENCE DES ADHÉRENTS**

*Tous les déchets pour lesquels le SIDEFAGE a mis en place une filière de traitement doivent lui être livrés ou mis à disposition. Les adhérents au SIDEFAGE conservent la compétence collecte des déchets dans laquelle la création et l'exploitation des déchèteries figurent.*

## ORGANISATION POLITIQUE

*Le Sidéfage est dirigé par un Comité Syndical de 52 membres désignés par les adhérents, avec délégation de pouvoirs au Président et au Bureau.*

Le Bureau Syndical est constitué du Président, de 7 Vice-présidents délégués et de 9 membres élus par le Comité. 8 commissions de travail : Administration générale, Finances, Recyclage, Tri, Communication, Marchés, Technique/Valorisation énergétique et Technique/Transfert au sein desquelles travaillent des élus et des techniciens.

### LE PRÉSIDENT



**François PYTHON**  
Bellegarde

### LES VICE-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS



**Michel CHANEL**  
CC du Pays de Gex  
1<sup>er</sup> Vice-président  
délégué à la valorisation énergétique



**Marianne DUBARE**  
CC Haut Bugey  
5<sup>e</sup> Vice-présidente  
déléguée à la communication



**Jacques BUGNON**  
Saint Pierre en Faucigny  
2<sup>e</sup> Vice-président  
délégué aux finances



**André MORARD**  
CC du Val des Usses  
6<sup>e</sup> Vice-président  
délégué à l'administration générale



**Serge RONZON**  
CC du Pays Bellegardien  
3<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au recyclage



**Jean-Pierre CAMET**  
Groissiat  
7<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au transfert



**Jean-Pierre BELMAS**  
CA Annemasse Les Voirons  
4<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au tri



## LES MEMBRES DU BUREAU



**C. LAVERRIERE**  
CC du Genevois



**P. ROSNOBLET**  
CC du Pays Rochois



**P. BRIFFOD**  
CC Arve et Salève



**G. LAFAVERGES**  
CC du Pays de Seyssel



**D. MOUCHET**  
CC de la Vallée Verte



**C. JANISZEWSKI**  
Crozet



**M. DOUCET**  
Fillinges



**M.-C. FOURNET**  
CC de la Semine



**G. ARQUETOUT**  
Etrembières

## LES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

**CC Haut Bugey :** O. Robin, G. Bruyas, M. Colletaz, M-J. Levillain, M-C Ancian, D. Palisson

**CC du Pays de Gex :** R. Monnet, L. Jacquemier, R. Boutherre, M. Danguy, D. Patroix, H. Devauchelle

**CC du Pays Bellegardien :** F. Malfait, G. Marcon, Y. Rethouze

**CA Annemasse Les Voirons :** N. Anchisi, A. Cuny, J-L. Soulat, L. Gilet, M. Perillon, V. Vespasiano

**CC du Pays Rochois :** G. Dujourd'hui, I. Mourer, C. Quoex

**CC de La Vallée Verte :** G. Salamon

**CC de la Semine :** L. Chaumontet

**CC du Pays de Seyssel :** C. Laval

**CC du Val des Usses :** C. Breton

**CC du Genevois :** J-C. Rey, D. Vellut, C. Billot, M. Secret, C. Petit

**CC Arve et Salève :** J-L. Cochard, J. Lahure

## LES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES ET LES COMMISSIONS EN 2016

	Nombre de réunions	Nombre de délibérations
COMITÉ SYNDICAL	6	39
BUREAU SYNDICAL	3	13
Commission Administration	3	
Commission Finances	3	
Commission Marchés	3	
Commission Appel Offres	2	
Commission Recyclage	4	
Commission Technique Tri	9	
Commission Communication	10	
Commission Tech Transfert	11	
Commission Technique VE	11	

## ORGANISATION FONCTIONNELLE

*Le Sidéfage emploie 46 agents répartis en 3 Directions : la Direction Tri-Recyclage, la Direction Technique et la Direction administrative. La masse salariale représente environ 2 100 000 euros.*



## ORGANIGRAMME DU SIDEFAGE

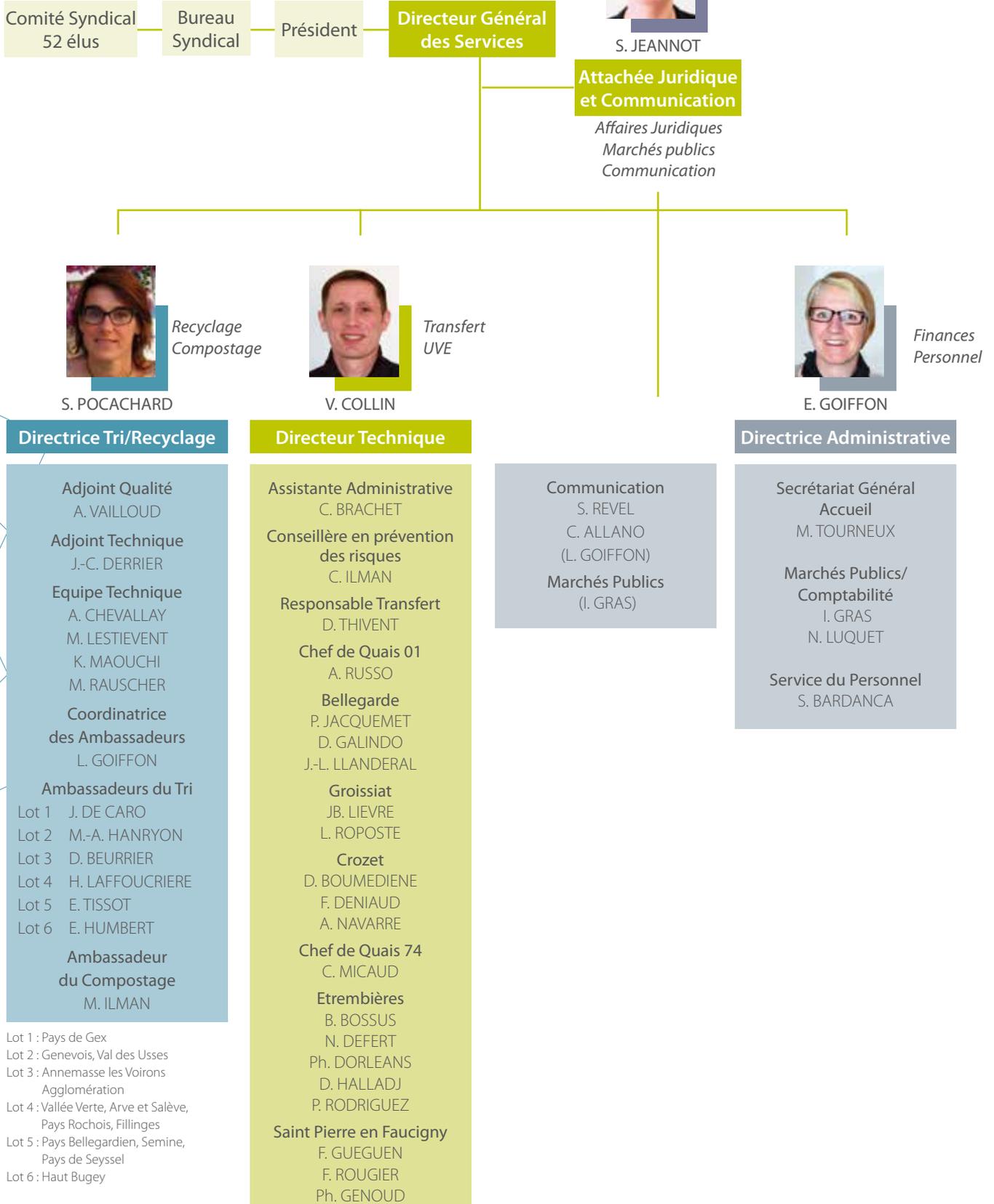
(octobre 2016)



A. DE BARROS



S. JEANNOT



# ORGANISATION BUDGÉTAIRE

Le syndicat dispose d'un budget général pour exécuter ses frais de structure et de deux budgets annexes assujettis à la TVA.

## LE BUDGET GÉNÉRAL

Il est financé quasiment exclusivement au moyen d'une cotisation en €/habitant/an réclamée à ses adhérents.

## LE BUDGET ANNEXE "TRI / RECYCLAGE"

Pour la valorisation matière et la communication, il est financé par :

- > la vente des matériaux aux filières de recyclage,
- > les subventions d'Eco-Emballages et d'Eco-Folio, éco-organismes qui versent une aide financière en fonction du tonnage et de la qualité des déchets recyclables traités.

Le recyclage des matériaux étant entièrement financé grâce à la vente des matériaux et aux subventions des éco-organismes, les élus du Sidefage ont décidé en 2012 de reverser une partie des bénéfices liés à ces recettes aux adhérents en fonction de leur performance de collecte sélective (remplace la cotisation recyclage).

Pour la valorisation organique, le budget annexe est financé exclusivement par la facturation d'un tarif de traitement à la tonne. Ce dernier varie en fonction du lieu de prise en charge des déchets verts : déchèteries, sites de regroupement ou livraisons directes en station de broyage-compostage.

## LE BUDGET ANNEXE "TRANSFERT / INCINÉRATION"

Pour le transfert et la valorisation énergétique par incinération à Bellegarde, il est financé par :

- > la facturation des tarifs de transfert et de traitement à la tonne (ordures ménagères et déchets non dangereux des activités économiques, déchets encombrants ménagers, refus de tri)
- > la vente des métaux recyclés après tri des mâchefers.

## LES TARIFS ET COTISATIONS 2016

Cotisations réclamées aux adhérents, par habitant (sur la base de la population DGF selon les statuts) :

- > 1,25 € pour le budget principal,
- > 0 € pour le budget annexe Tri/Recyclage.

Bonus Incitatif reversé en fonction des performances de tri.

- > de 0 à 4,50 €/hab. sur le budget annexe "Tri/Recyclage".

Tarifs de traitement des déchets (en € HT/tonne + TVA à 10 %)	
Transfert (ordures ménagères)	37 €
Ordures ménagères et assimilées	92 €*
Déchets encombrants ménagers	105 €*
Refus de tri	92 €*
Déchets verts	52 €
Transfert (déchets verts)	17,50 € à 20,50 € selon la densité

\* + taxe communale (1,50 € HT/tonne) et TGAP (4,13 € HT/tonne, 3,11 € HT/tonne pour les tonnages transférés par le train).



## Synthèse des résultats comptables 2016

en milliers d'euros	BUDGET GÉNÉRAL		TRI/RECYCLAGE		TRANSFERT / INCINÉRATION	
	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.
<b>+ Recettes 2016</b>	<b>517</b>	<b>47</b>	<b>7 745</b>	<b>1 348</b>	<b>16 312</b>	<b>1 535</b>
dont cotisations adhérents (BG)	476		0			
Produits exceptionnels (BG)	35					
subventions Eco organismes			3 836	75		
ventes matériaux			1 736		187	
facturations compostage (TR) / incinération (TI)			1 869		14 970	
opérations d'ordre		37	282	1 251		501
FCTVA		5				
Reprise sur provisions					1 000	
Fonds de réserve						1 034
<b>- Dépenses 2016</b>	<b>472</b>	<b>108</b>	<b>7 259</b>	<b>1 275</b>	<b>12 115</b>	<b>4 208</b>
dont charges de personnel	293		635		1 172	
marchés de prestations de services			4 558		8 688	
entretien / maintenance	33		60		245	
communication			232			
opérations d'ordre	37		805	728	496	
annuité de la dette / taxes (TI)					929	2 413
équipements et travaux		108		538		666
subventions			738	9		1 064
<b>= Résultat de l'exercice 2016</b>	<b>45</b>	<b>-61</b>	<b>486</b>	<b>73</b>	<b>4 197</b>	<b>-2 673</b>
+ excédent cumulé à fin 2015	21	155	1 052	1 345	1 034	2 844
- affectation en Fonds de réserve					- 1 034	
<b>= Résultat cumulé fin 2016</b>	<b>66</b>	<b>94</b>	<b>1 538</b>	<b>1 418</b>	<b>4 197</b>	<b>171</b>
- solde RAR reportés en 2017		-3		-82		-420
= réel disponible		91		1 336		-249

## LES MARCHÉS CONCLUS EN 2016

Marchés de plus de 25 000 € HT conclus :

- > **Travaux : 1 marché**
- > **Services : 2 marchés**
- > **Fournitures : 3 marchés**

## EMPRUNT

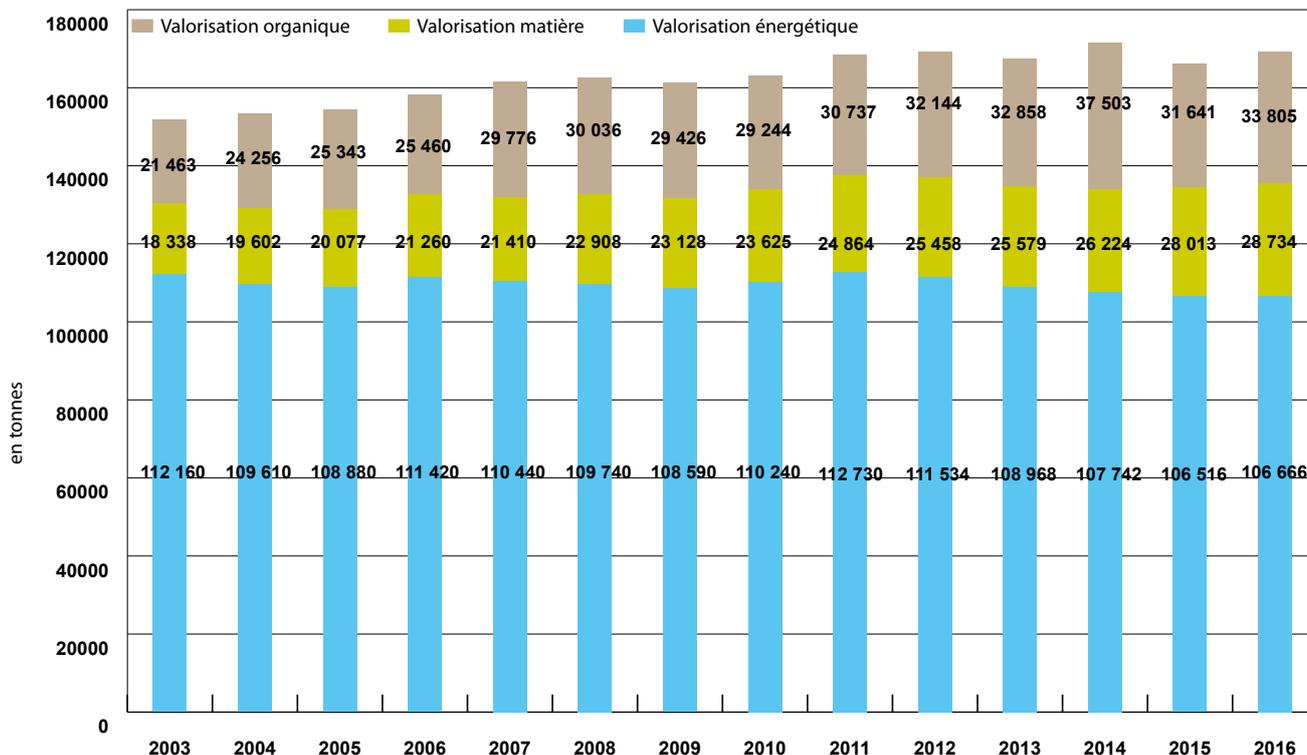
Capital restant dû au 31 décembre 2016 : 5 195 058 €

Intérêts mensuels sur Euribor 1 mois + 0,15.

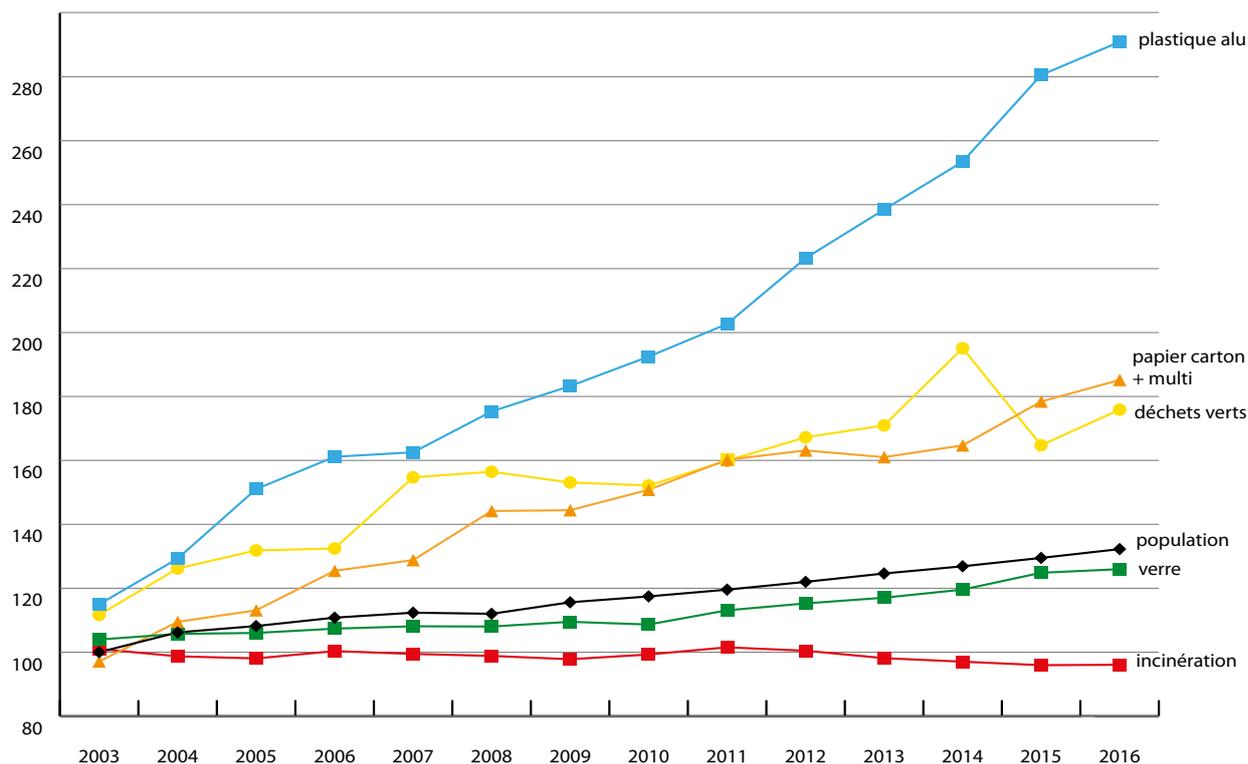
# LA VALORISATION MULTIFILIÈRES

Depuis sa création, le Sidefage a toujours privilégié la valorisation multifilière pour traiter les déchets des usagers. En 2016, le syndicat a pris en charge le traitement d'environ 180 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés (territoire + dépannage)

## Valorisation des déchets de son territoire par le Sidefage



## Evolutions comparées (base 100 en 2002)





## LES CHIFFRES 2016

**Déchets verts : 33 805 T**  
(+7% par rapport à 2015)

**Papiers et emballages ménagers :  
28 734 T**  
(+3% par rapport à 2015)

**Ordures ménagères et assimilées :  
117 689 T**  
(+1% par rapport à 2015)



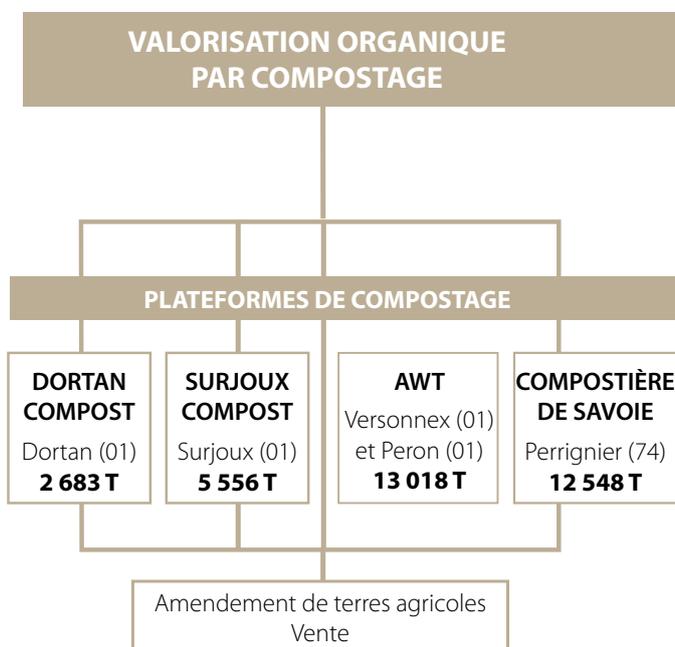
## SCHÉMA GLOBAL DE LA VALORISATION MULTIFILIÈRE AU SIFPAGE EN 2016



Déchets verts  
**33 805 T (+6,8 %)**

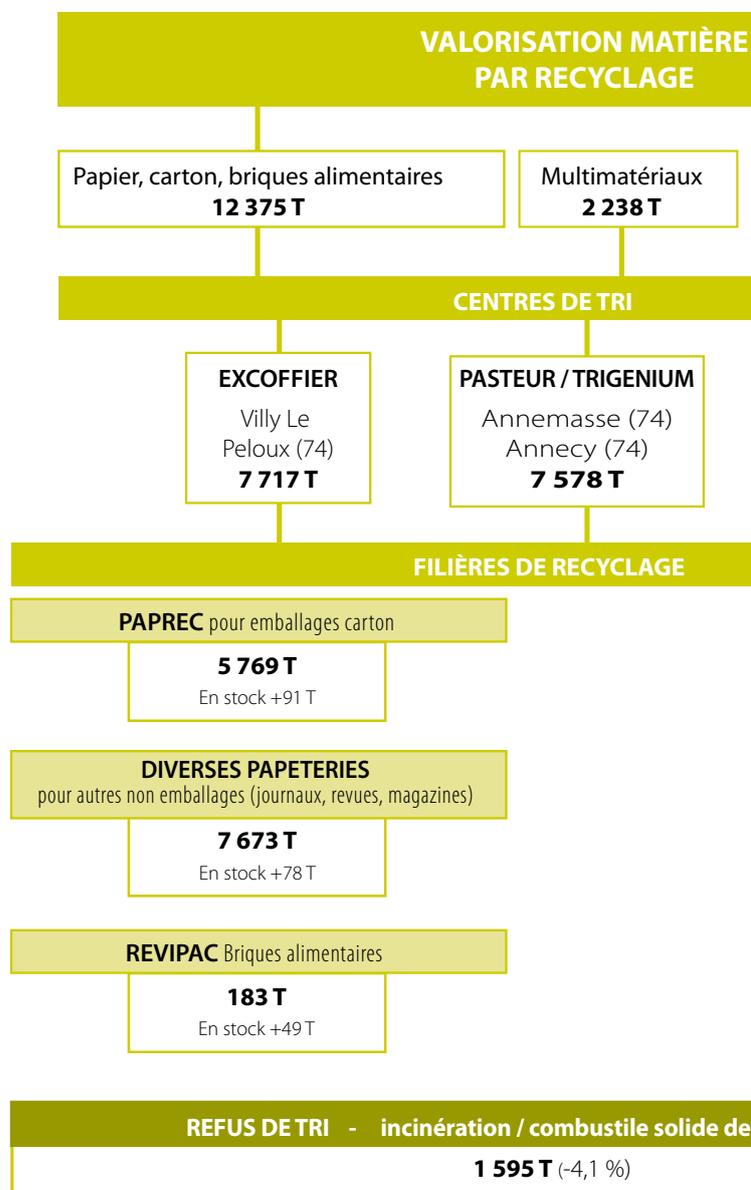


Journaux Magazines et  
**28 734 T**



### LÉGENDES

- COV** : Composés Organiques Volatiles
- DNDAE** : Déchets Non Dangereux des Activités Economiques
- HCl** : Acide Chlorhydrique
- ISDND** : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
- ISDD** : Installation de Stockage des Déchets Dangereux
- NO<sub>x</sub>** : Oxydes d'Azote
- PEHD** : PolyEthylène Haute Densité
- PET** : PolyEthylène Téréphtalate
- REFIOM** : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères
- SO<sub>2</sub>** : Dioxydes de Soufre
- UIOM** : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

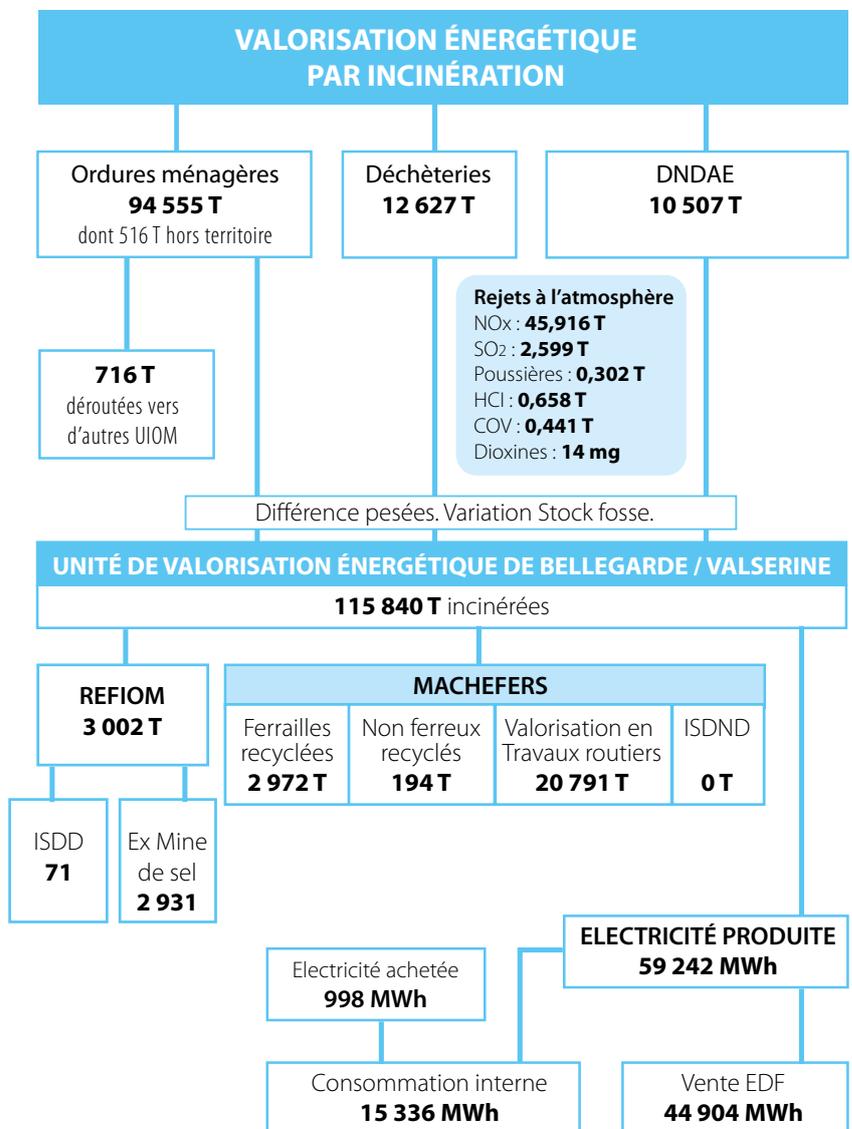
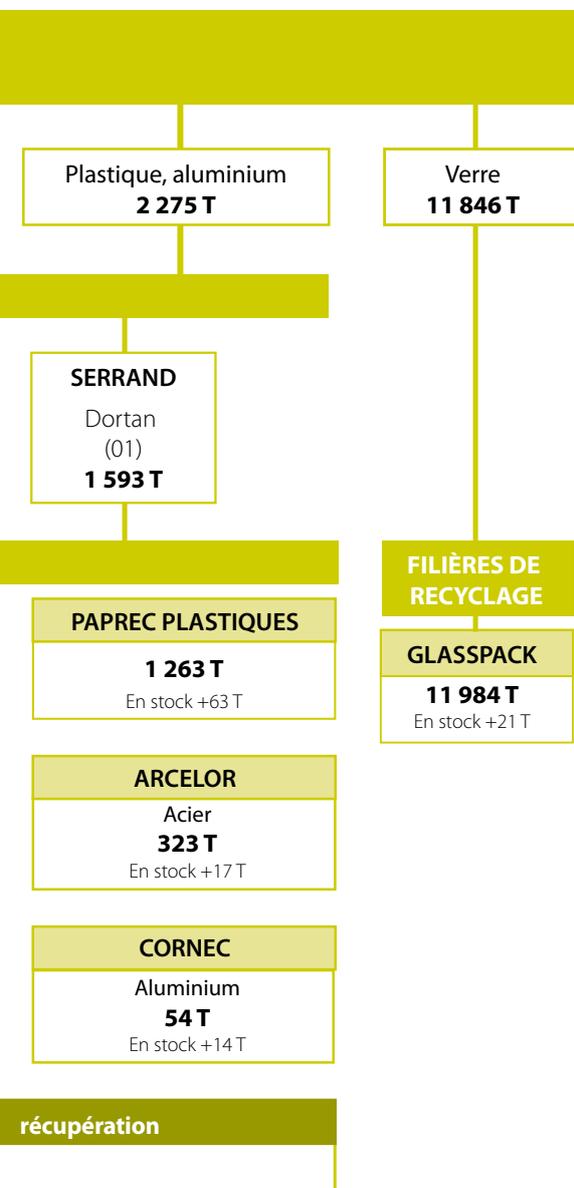




Emballages ménagers  
(+2,6 %)



Ordures ménagères et assimilées  
**117 689 T** (+1,42 %)



# LA VALORISATION MATIÈRE PAR RECYCLAGE

*Le Sidéfage valorise les déchets recyclables issus de la collecte sélective. En 2016, 28 734 tonnes de déchets ont été collectées et triées et 27 249 tonnes ont été recyclées.*

## MAINTENANCE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)



Le Sidéfage gère des conteneurs de Points d'Apport Volontaire pour la collecte sélective, au nombre de 2 669, répartis sur 927 PAV soit 824 pour les papiers et cartonnettes, 826 pour les plastiques et emballages et 1019 pour le verre.

38 conteneurs ont été supprimés sur le Sud de la Communauté de communes du Pays Bellegardien en raison du passage au ramassage du tri sélectif (sauf le verre) en porte-à-porte. 36 nouveaux points d'apport ont été mis en service.

4 agents du Centre Technique situé à Etrembières assurent l'entretien et les réparations des conteneurs. Cela a représenté pour 2016 : 556 manipulations, 1513 conteneurs déplacés, 98 réparés (fibrage, peinture, châssis), 233 détruits et 336 conteneurs neufs mis en place pour de nouveaux points ou pour le renouvellement du parc. 2290 conteneurs aériens ont été nettoyés.

386 conteneurs enterrés et semi-enterrés ont aussi été nettoyés par un prestataire.

Cette maintenance quotidienne permet de maintenir un parc de conteneurs propres. Cela favorise le geste de tri des usagers, tout en faisant des économies !

## LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

On distingue 3 groupes de matériaux : le papier/cartonnette, les emballages plastiques, en acier et en aluminium et le verre. Pour chacun des différents lots de son territoire, le Sidéfage a signé un marché public avec un prestataire de service. Ces derniers procèdent avec d'éventuels sous-traitants :

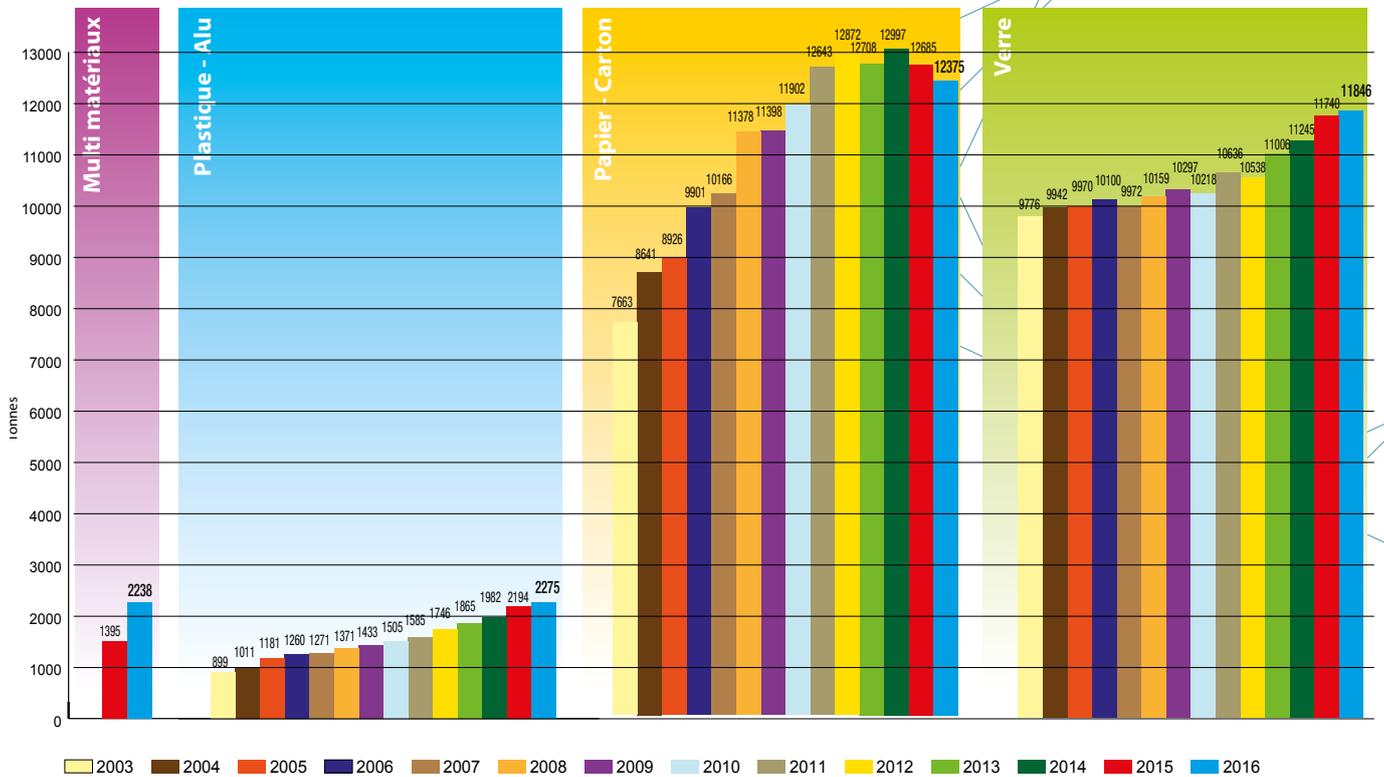
- > à la collecte des points d'apport volontaire,
- > au transfert jusqu'à un centre de tri (sauf pour le verre),
- > à l'organisation de ce tri et des livraisons des matériaux dans les usines de recyclage désignées par le Sidéfage.



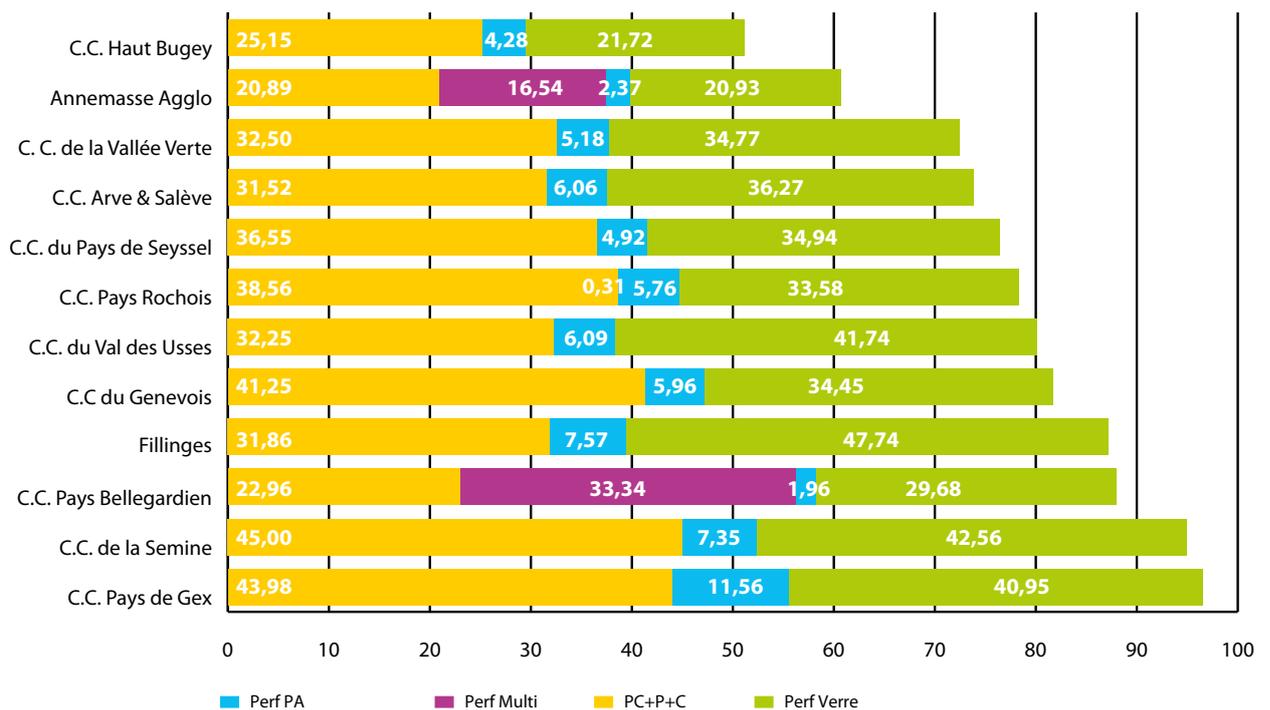
## Les prestataires intervenant en 2016

	VERRE	PA + PC + Multi mat
LOT 1	Guérin	Trigénium
LOT 2	Excoffier	Guérin/Excoffier
LOT 3	Guérin	Excoffier
LOT 4	Excoffier	Trigénium
LOT 5	Guérin	Excoffier
LOT 6	Guérin	Serrand

## Évolution des tonnages des collectes sélectives de 2002 à 2016



## Performance de collecte des 4 flux en kg/hab par EPCI pour 2016



## LA VALORISATION ORGANIQUE PAR COMPOSTAGE

*Le Sidéfage valorise les déchets verts issus des déchèteries de ses adhérents. En 2016, 33 805 tonnes de déchets verts ont été transformées en compost.*

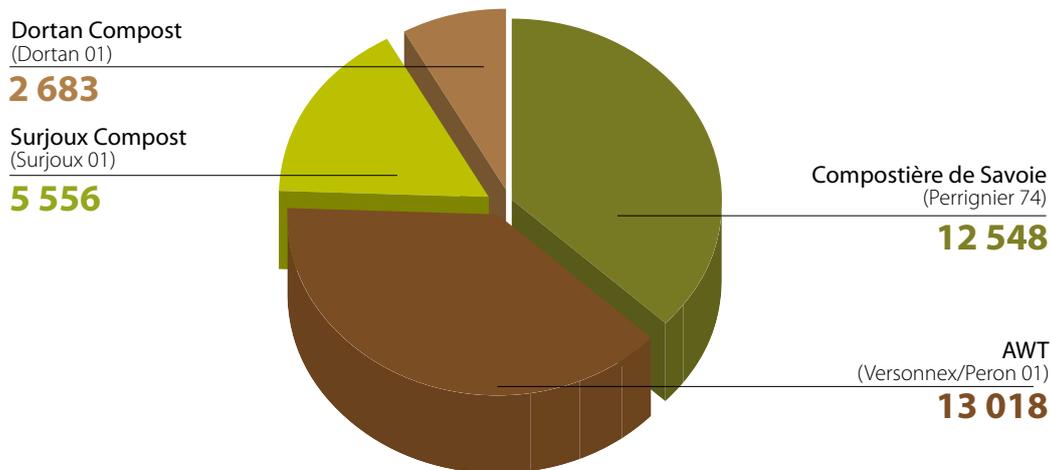
Pour chacun des lots de son territoire, le Sidéfage a signé un marché public avec un prestataire de service. Son rôle consiste :

- > à la collecte des déchèteries et des points de regroupement (ou exceptionnellement à l'accueil des déchets directement livrés sur leur site),
- > au compostage des déchets verts
- > à l'écoulement du compost en agriculture ou dans le commerce.

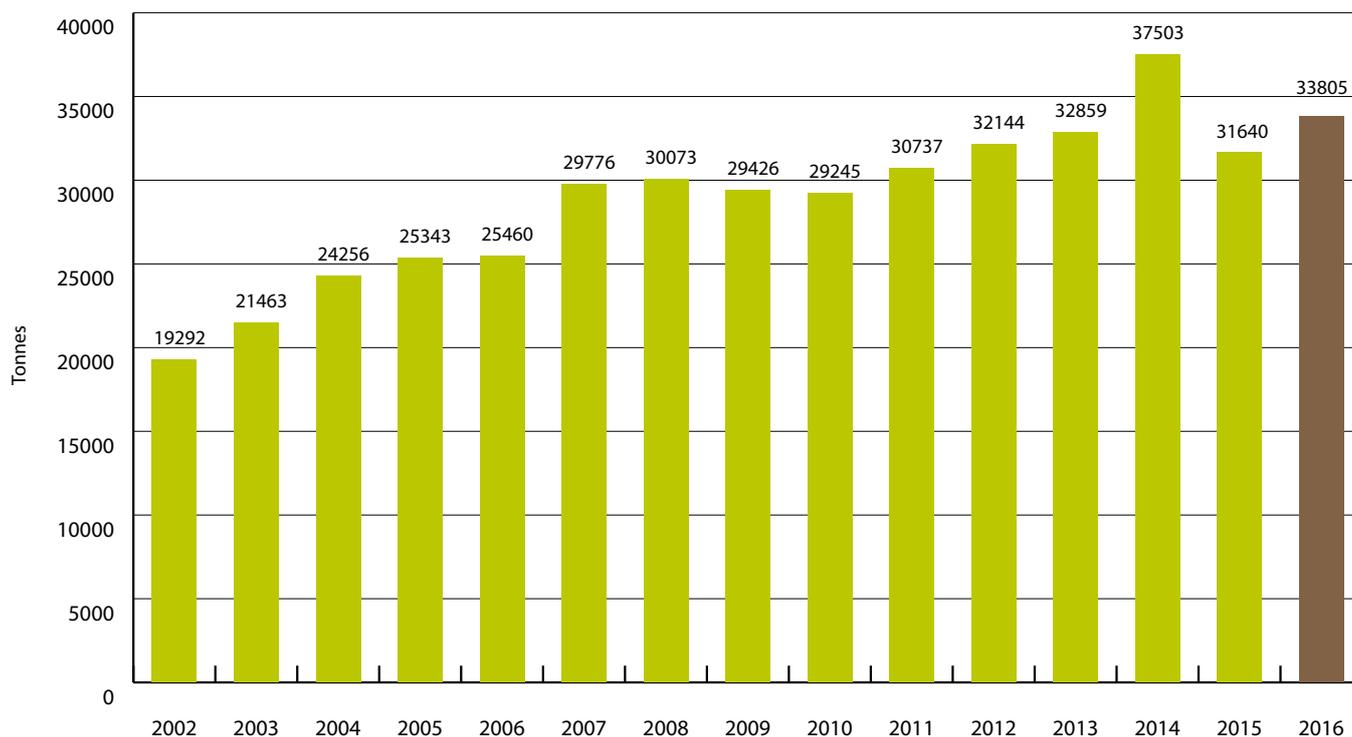
### Les Prestataires des marchés en 2016

LOT 1	LOT 2	LOTS 3 ET 4	LOT 5	LOT 6
AWT (Versonnex 01) (Peron 01)	Compostière de Savoie (Perrignier 74)  Surjoux Compost (Surjoux 01)	Compostière de Savoie (Perrignier 74)	Surjoux Compost (Surjoux 01)	Dortan Compost (Dortan 01)

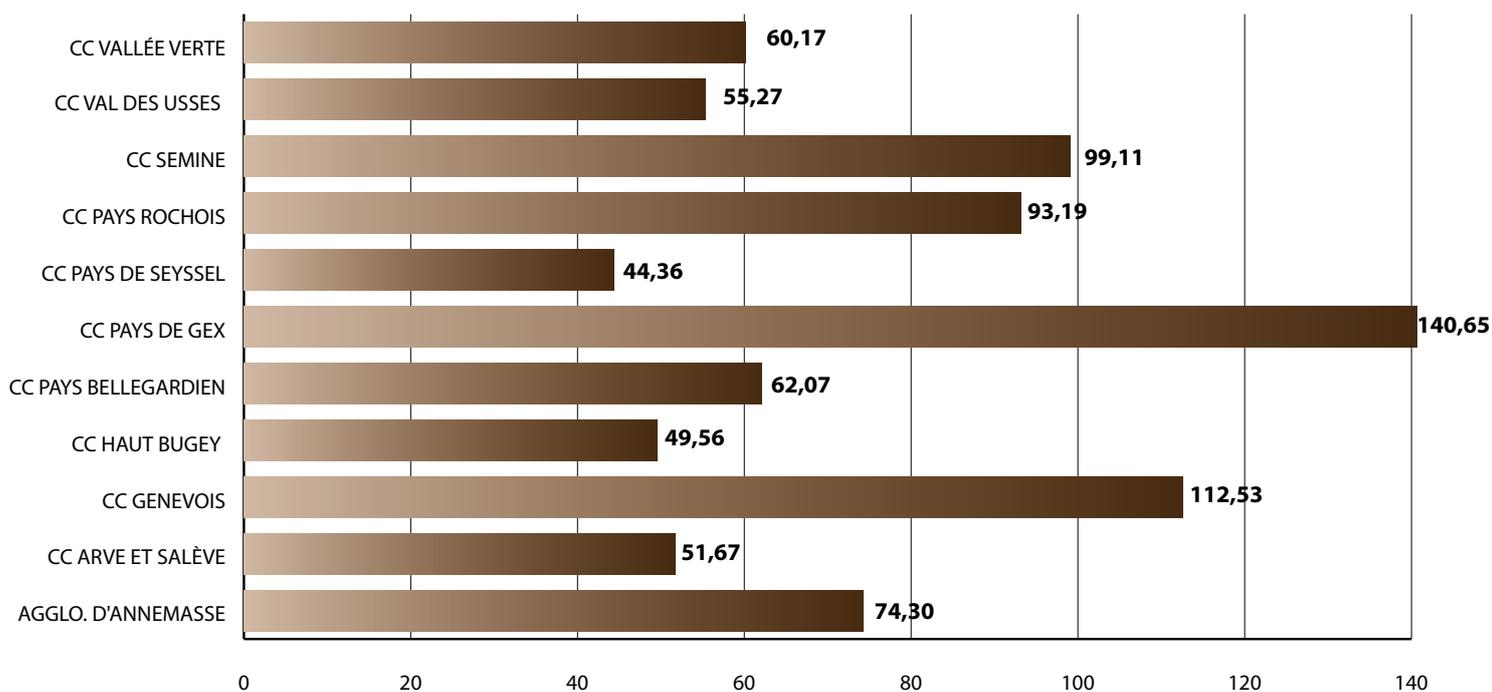
### Répartition du traitement des déchets verts en 2016 :



## Evolution des tonnages des déchets verts traités de 2002 à 2016



## Performance de collecte des déchets verts en kg/hab par EPCI pour 2016



# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE PAR INCINÉRATION

*Le Sidefage est propriétaire de l'usine d'incinération d'ordures ménagères et assimilées de Bellegarde sur Valserine pour laquelle il dispose d'une autorisation préfectorale d'exploiter à son nom.*

Il a toutefois signé un marché public avec un opérateur chargé de la conduite des installations, sous le contrôle et la responsabilité du Sidefage. Il s'agit de la société SET Faucigny Genevois, dont le marché a été renouvelé en 2013.

## LE TRANSFERT DES DÉCHETS

Le Sidefage a dans sa compétence le transfert des ordures ménagères jusqu'à l'usine d'incinération. Près de la moitié des déchets reçus par l'Unité de Valorisation Energétique sont livrés par le train, avec Forwardis. Pour remplir cette mission, le Syndicat dispose de 4 stations de transfert réparties sur son territoire.

La station de transfert de Saint-Pierre en Faucigny a été mise en service en mai 1998 et accueille les ordures ménagères collectées par les adhérents proches, les compacte dans des caissons fermés à guillotine puis gère leur livraison par

camion à la station d'Etrembières où ils seront chargés sur des wagons spéciaux. Cette station abrite l'atelier d'entretien et de réparation de l'ensemble des caissons du Sidefage.

La station de transfert d'Etrembières a été mise en service en août 1998. En plus de l'accueil et du compactage des ordures ménagères livrées par les proches adhérents, ce site est relié au réseau SNCF pour le transport des caissons vers l'usine de Bellegarde sur Valserine.

La station de transfert de Groissiat a été mise en service en mars 2002. Elle accueille et compacte les ordures ménagères dans deux semi-remorques à fond mouvant effectuant des allers/retours à l'usine.

La station de transfert de Crozet est la plus récente. Sa mise en service date de mai 2006. Elle est également reliée au réseau ferré mais SNCF Réseaux a décidé de fermer la ligne jusqu'à Bellegarde, pour des raisons de sécurité, en mai 2014. Depuis, les déchets sont acheminés par camions.

Enfin, le déchargement du train issu de la station d'Etrembières est assuré par le Sidefage sur le site de l'usine. Les déchets contenus dans les caissons sont alors déversés dans la fosse de stockage avant incinération.



## LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DU TRANSFERT

- > 4 compacteurs
- > 6 poids lourds avec bras ampliroll
- > 5 tracteurs agricoles
- > 2 remorques
- > 2 semi-remorques à fond mouvant
- > 1 grue sur berce
- > 97 caissons à guillotine pour OM
- > 68 caissons à filets pour les déchets issus des déchèteries



## LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le Sidefage a traité de cette manière 117 689 tonnes d'ordures ménagères et assimilés (94 555 tonnes d'OM, 12 627 tonnes d'encombrants en provenance des déchèteries et 10 507 tonnes de Déchets Non Dangereux des Activités Économiques). En intégrant les différences de pesées, les variations de stock dans la fosse et le déroutage vers d'autres UVE, l'usine de Bellegarde-sur-Valserine a incinéré 115 840 tonnes de déchets et produit 59 242 MWh d'électricité en 2016.

A la fin du processus, les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères (REFIOM) sont majoritairement recyclés dans des anciennes mines de sel. Une petite partie est éliminée en Installation de Stockage

de Déchets Dangereux (71 tonnes en 2016).

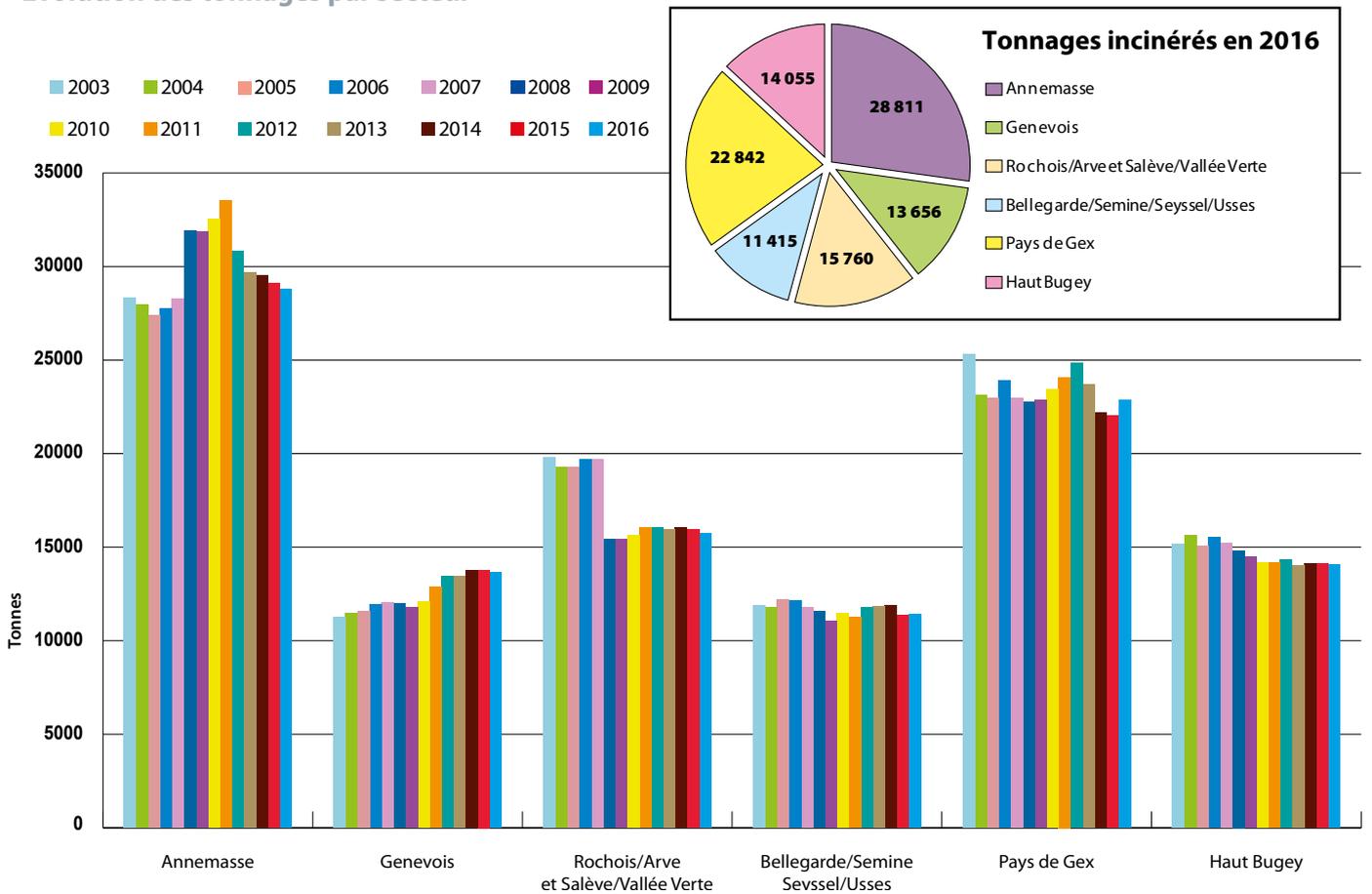
Les mâchefers, résidus issus de l'incinération, sont également traités puis valorisés : 2 972 tonnes de ferraille, 194 tonnes de métaux non-ferreux et 20 791 tonnes en remblais pour les travaux routiers en 2016.

***Pour plus d'informations sur le fonctionnement de l'usine, un rapport d'activité spécifique, le Livre 2, lui est entièrement consacré, notamment pour répondre aux prescriptions de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation.***





### Evolution des tonnages par secteur



En 2008, Les Voirons, auparavant comptabilisés avec le Pays Rochois / Arve et Salève / Vallée Verte, adhèrent à la Communauté d'Agglomération d'Annemasse. Cet événement se note ici dans le transfert des tonnages.

## LA COMMUNICATION

*Pour encourager la valorisation maximum des déchets collectés, le Sidéfage a en charge l'information et la sensibilisation des usagers du territoire. Le geste de tri des habitants est le premier maillon de la chaîne qui permet le recyclage des déchets.*

### LES AMBASSADEURS SUR LE TERRAIN

Six ambassadeurs du tri et un ambassadeur du compostage, encadrés par une coordinatrice, sont présents toute l'année sur le terrain. Chacun d'entre eux a la charge du secteur géographique correspondant aux différents lots formalisés par le Sidéfage. Leur mission est de répondre à toutes questions des habitants sur le tri et la valorisation des déchets. Ils sont joignables du lundi au vendredi par téléphone.

Les ambassadeurs organisent également :

- > Des animations dans les écoles, des centres de loisirs et MJC. En 2016, cela correspond à 371 animations pour 9 567 jeunes et enfants sensibilisés.
- > Des manifestations : en 2016, 38 manifestations pour 2 710 personnes sensibilisées.
- > 61 marchés pour un total de 1 360 personnes sensibilisées.

- > 20 tenues de stands pour 1121 personnes sensibilisées.
- > Des actions en porte-à-porte pour un total de 938 personnes sensibilisées.
- > 26 formations pour adultes dispensées pour 938 personnes formées.

Ce sont 19 378 personnes qui ont donc été sensibilisées en 2016 par les ambassadeurs.

L'ambassadeur du compostage accompagne quant à lui les particuliers et les collectivités pour les aider à mettre en place le compostage domestique chez eux. Il anime également un réseau de guides composteurs. En plus des réunions publiques d'information, l'ambassadeur du compostage a accompagné sur son territoire :

- > 22 nouveaux sites de compostage collectif
- > 15 nouveaux sites de compostage scolaire



## POUR CONTACTER LES AMBASSADEURS

Communauté de communes  
du Pays de Gex  
**06 08 27 27 36**

Communautés de communes  
du Genevois  
**06 74 78 59 65**

Communauté d'Agglomération  
Annemasse Les Voirons  
**06 88 53 30 85**

Communautés de communes  
du Pays Rochois, Arve et Salève, de la Vallée Verte  
et Commune de Fillinges  
**06 78 15 47 17**

Communautés de communes  
du Pays Bellegardien, Usse et Rhône  
**06 89 83 21 58**

Communautés de Communes  
Haut Bugey  
**06 31 60 92 37**



## Ambassadeur du compostage

**06 77 63 93 15**



## LES DOCUMENTS D'INFORMATION

Le Sidéfage diffuse également des documents d'information grand public et des outils pour faciliter le geste de tri et la gestion des déchets.

Tous les documents papier sont disponibles sur demande, lors des manifestations auxquelles participe le syndicat et dans un présentoir en carton recyclé, à l'effigie de Gaïa à l'accueil des communes. Ils sont également téléchargeables sur le site internet [www.sidéfage.fr](http://www.sidéfage.fr).

### Le guide pratique de tri

Il rappelle les consignes de tri des déchets.



### Des guides du compostage : individuel ou partagé

Il aide à la réussite du compost, en maison ou en immeuble.



### 3 films de présentation de la valorisation au Sidéfage

Chaque film traite d'un type de valorisation : matière, organique et énergétique. Ils sont consultables sur le site internet du syndicat.

### Un calendrier annuel

Il est distribué à l'ensemble des habitants, dans leur boîte aux lettres au mois de décembre.



### Les affiches des consignes de tri

Elles rappellent les consignes de tri dans les immeubles

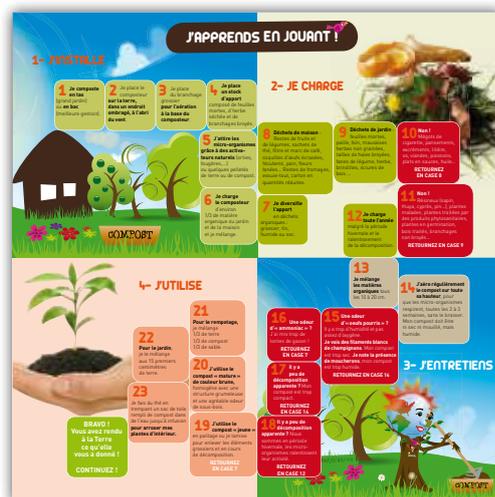
### Le journal "SIDÉFAGE Infos"

Ce magazine paraît 2 fois par an et est distribué dans chaque foyer (Printemps et Automne).



### Et aussi :

Une plaquette de présentation de l'Unité de Valorisation Énergétique, des éco-quizz, des cahiers pédagogiques et autres documents diffusés dans les écoles, un guide pratique du guide-composteur, des autocollants sur chaque conteneur, des sacs cabas, des outils d'affichage pour stands et expositions (panneaux, bannières...), la matérialisation des points d'apport volontaire dans la rubrique "Plan" du site Internet...



## LE CENTRE D'IMMERSION EDUCATIF ET LUDIQUE (C.I.E.L.)

Premier espace d'amusement et de réflexion en Europe, pour les grands et les petits, sur la valorisation des déchets, le C.I.E.L. a ouvert ses portes en mai 2015.

En 2016, 6281 personnes ont visité le centre, dont 4533 enfants et 1748 adultes. Le 10 000<sup>e</sup> visiteur depuis l'ouverture n'est plus très loin.



## A RETENIR ÉGALEMENT EN 2016

### LA PREMIÈRE ÉDITION DU VILLAGE DU RECYCLAGE ET DE LA VALORISATION

Pour renforcer la sensibilisation à une bonne gestion des déchets, le Sidefage, en collaboration étroite avec ses partenaires recycleurs et spécialistes de la valorisation organique et énergétique, a ouvert ses portes aux habitants du territoire pour leur faire découvrir ce qui se passe après la poubelle d'ordures ménagères et les conteneurs de tri. Le 17 septembre 2016, près de 500 personnes se sont déplacées pour en savoir plus. La visite débutait par une arrivée en train pour permettre l'échange avec ceux qui convoient les déchets jusqu'à l'unité de valorisation énergétique. Cette journée a permis également aux usagers de poser toutes leurs questions sur les stands des professionnels et également de visiter le Centre d'Immersion Educatif et Ludique (C.I.E.L.). Grâce à la mobilisation de tous, le Village du Recyclage et de la Valorisation a connu un vrai succès, encourageant une nouvelle édition pour 2017.



### DE NOUVEAUX VÉHICULES POUR LES AMBASSADEURS DU SIDEFAGE

Toujours sur le terrain pour aller sensibiliser petits et grands, les ambassadeurs du tri du Sidefage sont équipés de nouveaux véhicules en 2016. Toujours aussi colorés, toujours avec Gaïa sur leurs côtés, ces moyens de transport assurent la visibilité des ambassadeurs et encouragent la proximité avec les usagers. Ils soutiennent le message de sensibilisation des ambassadeurs, en leur assurant une facile reconnaissance sur le territoire.

### DES SEMI REMORQUES QUI SE DISTINGUENT

Afin d'attirer l'attention des usagers sur le devenir de leurs déchets, sur le métier de la valorisation de ceux-ci et sur l'état d'esprit du syndicat, le Sidefage a demandé à Thierry Martinet, célèbre artiste local de bandes dessinées, de créer un covering pour ses camions semi-remorques, transférant les ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bellegarde-sur-Valserine.



## UNE PLASTISPHERE DANS LE CIEL

En collaboration avec l'entreprise PAPREC, en charge du recyclage des flaconnages plastiques issus du tri, le Sidefage a lancé en 2016 un appel à projet auprès des jeunes du territoire visant à leur confier la conception et la réalisation artistique et technique d'une œuvre répondant à la thématique du recyclage. Cette création était destinée à être exposée de manière permanente au C.I.E.L.

Le jury du Sidefage a retenu "la Plastisphere", proposée par le groupe Développement Durable du collège Michel Servet d'Annemasse. En récompense, les jeunes ont été invités à visiter l'usine de recyclage PAPREC à Chalon-sur-Saône.

Cette Plastisphere a pour objectif de sensibiliser la population à l'urgence de la situation de pollution de la planète, débordant littéralement de plastiques déversés dans la nature. Une solution existe : le recyclage !

L'inauguration de la Plastisphere s'est déroulée le samedi 26 juin 2016 en présence des enfants, de leurs parents, de l'enseignante ayant encadré le projet et des représentants du Sidefage et de Paprec.



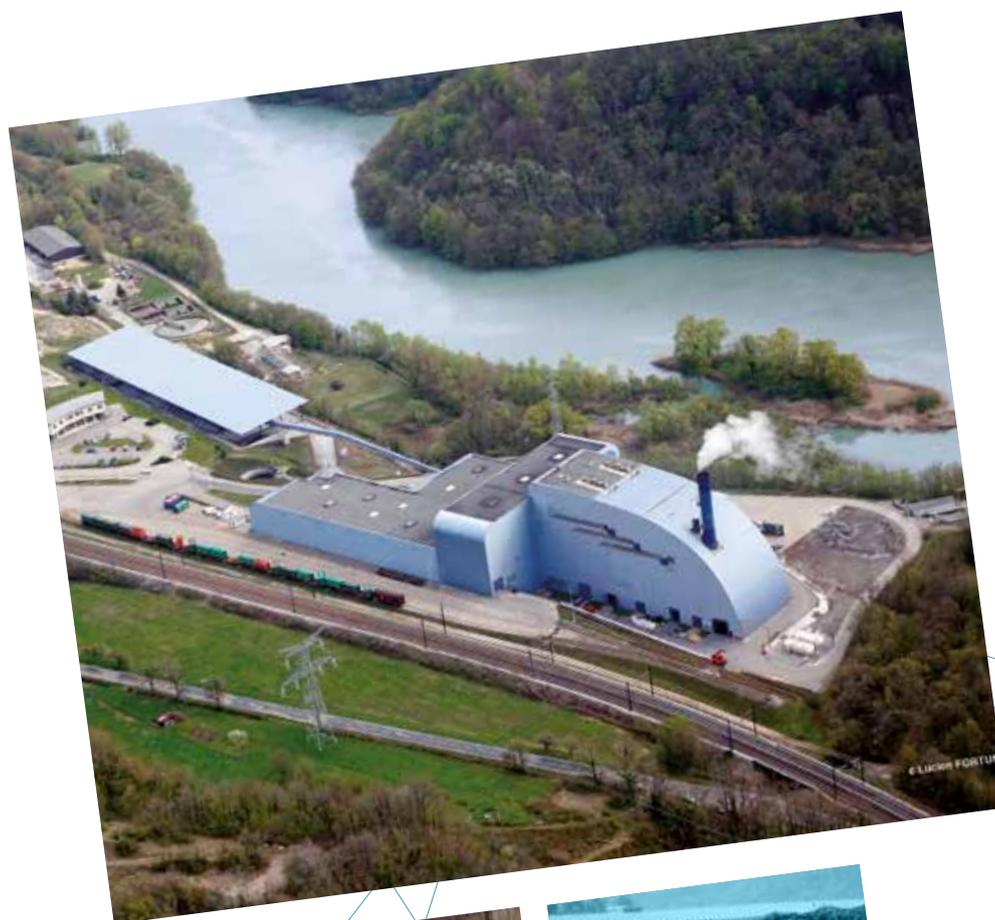
## LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX INTÉGRÉS DANS LE FONCTIONNEMENT

Le Sidefage a toujours fait preuve d'une grande attention quant à la sécurité de ses agents et de ses installations. Pour continuer cette démarche, le syndicat a intégré en 2016 la prévention des risques psycho-sociaux dans le fonctionnement de son organisation et dans l'évolution de son management. Parce que des agents bien dans leur travail sont des agents performants...



## GROS SUCCÈS POUR LA GRATIFÉRIA DU 24/11/2016

Le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas ! Alors quoi de mieux que le troc pour qu'un objet ait une deuxième vie dans une autre famille ? Le Sidefage a donc organisé sa première Gratifieria à Bellegarde-sur-Valserine, le 24 novembre 2016, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). Cette manifestation a été un grand succès : 550 visiteurs ; 1,9 tonne de "futurs" déchets déposés ; 1,4 tonne de "ex-futurs" déchets récupérés ; 450 kg d'objets conservés par les associations partenaires. Seuls 50 kg sont partis en valorisation énergétique, soit seulement, 2,5% !



5, chemin du Tapey - ZI d'arlod  
01200 Bellegarde sur Valserine  
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37  
[www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr)

